

L'Europe sauvée par ses projets ? (2)

L'illusion de la puissance par le nombre et par le jeu d'une bonne "Constitution"

Il faut s'élever avec force contre la naïveté des milieux de décideurs qui voient la puissance politique naître automatiquement d'un vaste territoire rassemblant près d'un demi milliard de concitoyens. Aucun chef d'entreprise multinationale ayant l'expérience des fusions et des chocs culturels qu'elles provoquent ne peut croire que l'amalgame hétéroclite de vingt-cinq à trente États négociant, au fil des ans, leurs consensus à la "majorité qualifiée" agira positivement en faveur de la compétitivité européenne, notamment dans les domaines critiques qui arbitrent la division internationale du travail. Si parfaite soit-elle, la Constitution ne sera pas un remède à la diversité des réflexes issus de l'histoire.

L'Europe n'est pas mûre pour vibrer à l'unisson, même sous la pression de l'ennemi nouveau que lui fournit le terrorisme international. Trop d'écart, encore trop vivants, proviennent de la diversité des situations vécues dans les domaines fondamentaux des religions et des cultures, de la défense des identités nationales ou ethniques, de l'expérience des dominations et des soumissions, des ambitions d'interventions internationales ou de neutralité, dans la diversité des préparations à l'économie de marché, à l'exercice de la démocratie et aux applications des droits de l'homme, sans formulations d'aspirations sociales qui définiraient les objectifs d'un destin commun, en présence des instabilités des corps électoraux. Facteurs auxquels s'ajoute la confusion balkanique. On peut rêver, espérer voir fondre ces obstacles. Rien ne nous autorise à renoncer à un avenir rassembleur. Mais il faudra du temps. Quelques décennies supplémentaires seraient suffisantes. Nous ne devons pas les gaspiller.

En attendant, il faudra vivre dans le danger : celui de voir la capacité d'action de chaque État-membre neutralisée par des décisions communautaires à la fois lentement élaborées, mollement appliquées et cependant soumises à des procédures bureaucratiques. La Constitution regardée comme un sauveur pourrait être un instrument d'immobilisme, d'autant plus chargée d'effets pervers qu'elle sera riche d'apparentes séductions.

Une zone de libre-échange travaillée par un croisement de mutations

Comprendre les défis, les enjeux et les espérances de progrès exige une vision : nous devons accepter la nécessité de faire face au travail encore mal perçu de deux forces de mutations sociétales, l'émergence d'une nouvelle civilisation construite sous la poussée de "l'immatériel" et le renversement de valeurs attachées à la Nation ; deux moteurs d'évolution, l'un factuel, l'autre politique.

Les activités liées à "l'immatériel", l'information, la connaissance, la communication, la mémoire, les modélisations, les échanges rationnels sont le fruit d'une poussée de la complexité qui s'enrichit sans relâche dans la durée. L'activité humaine accroît la "température psychique", pour parler comme Teilhard de Chardin, au point de nous faire franchir un seuil que l'on peut qualifier de "crise de puberté". L'Homme d'aujourd'hui aspire à devenir adulte et se reconnaît responsable des équilibres de la vie sur la terre. Il subit l'explosion des interdépendances que répandent les réseaux de télécommunications indifférents à la distance et agissant dans l'instantanéité. La mondialisation est indépendante d'une volonté politique ; elle est le fruit du développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication et de leur contenu de sons, d'images, d'hyper textes, d'hyper médias et de produits de consommations culturelles et ludiques. Cette mutation des systèmes relationnels s'ajoutant à la scientisation et à l'automatisation de toutes les activités humaines ont des répercussions considérables sur la qualification des emplois, sur les mœurs et

sur l'usage du temps dans une vie dont la durée moyenne a doublé depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Les Européens vivent cette mutation plutôt dans la douleur que dans l'enthousiasme.

Et voilà que, pour des raisons ayant pour origine d'autres considérations, on leur propose d'abandonner ce qui faisait leur patriotisme dans les frontières de leur nation pour entrer dans un nouveau concept d'union politique dont les finalités sont mal définies, à l'exception du gain superbe d'une pacification chassant les conflits fratricides. Ainsi, une perturbation politique de première grandeur croise une mutation de civilisation. Il ne faut pas s'étonner si, pour une grande part, les populations ont perdu leurs repères ancestraux, admettent qu'il "faut faire l'Europe" mais sans en comprendre ni les finalités ni les modalités. Dans une réunion de vingt-cinq à trente États membres, il vaudrait mieux convenir pragmatiquement qu'il s'agit d'une étape, correspondant à une phase de "libre-échange concerté" pendant laquelle les Européens progresseront prudemment, mais avec ambition, dans leur apprentissage de la vie en commun.

(À suivre)

Par André DANZIN, ancien président du CERD (Comité Européen de Recherche-Développement auprès de la Commission de Bruxelles), ancien vice-président du Comité d'Études de Défense nationale, membre du Comité d'orientation de la Maison de l'Europe à Paris.

La Constitution devient réalité

Parmi les dates clés de la construction européenne, les historiens retiendront celle du 29 octobre 2004. En effet, à Rome, les chefs d'État et de gouvernement ont participé ce jour-là à la cérémonie très solennelle de signature du futur Traité constitutionnel. Il s'agit d'une étape politique essentielle qui vise à rendre notre fonctionnement communautaire plus transparent, plus démocratique et donc plus efficace. Ce sont les citoyens qui décideront *in fine* si ce texte fondateur leur convient... les Français se prononceront par référendum au cours de l'année 2005.

